



## Dynamiques environnementales

Journal international de géosciences et de l'environnement

46 | 2020  
De Varia

---

# Dynamique des exportations de produits halieutiques du Sénégal et les impacts sur l'approvisionnement du marché local

*Dynamics of Senegalese fishery product exports and impacts on local market supply*

El hadj Bara Deme, Idrissa Diédhiou et Pierre Failler

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/dynenviron/2760>

DOI : [10.4000/dynenviron.2760](https://doi.org/10.4000/dynenviron.2760)

ISSN : 2534-4358

### Éditeur

Université d'Orléans

### Édition imprimée

Pagination : 24-42

ISBN : 978-2-9576053-0-9

ISSN : 1968-469X

### Référence électronique

El hadj Bara Deme, Idrissa Diédhiou et Pierre Failler, « Dynamique des exportations de produits halieutiques du Sénégal et les impacts sur l'approvisionnement du marché local », *Dynamiques environnementales* [En ligne], 46 | 2020, mis en ligne le 01 février 2022, consulté le 20 avril 2023. URL : <http://journals.openedition.org/dynenviron/2760> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/dynenviron.2760>

---

Ce document a été généré automatiquement le 20 avril 2023.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International - CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

---

# Dynamique des exportations de produits halieutiques du Sénégal et les impacts sur l’approvisionnement du marché local

*Dynamics of Senegalese fishery product exports and impacts on local market supply*

El hadj Bara Deme, Idrissa Diédhiou et Pierre Failler

---

*Ce travail a été soutenu par le projet Gestion et Résilience des pêcheries de petits pélagiques transfrontaliers en Afrique de l’Ouest - GREPPAO, financé par l’Union Européenne dans le cadre du programme PESCAO (EuropeAid/158370/DD/ACT/Multi), et piloté par l’Université de Portsmouth.*

## Introduction

- 1 La production de produits halieutiques des pays en développement s’intègre de plus en plus au marché mondial. C’est ainsi que la contribution des pays du Sud au commerce international des produits de la mer ne cesse de progresser ces dix dernières années (Le Sann et al., 1995 ; Yacob et al., 2006). Avec un excédent commercial quantitatif très important du fait d’un volume d’exportations près de 12 fois supérieur à celui des importations, les exportations de produits halieutiques sont devenues une des principales sources de devises des pays de l’espace CCLME<sup>1</sup> (Le Sann et al., 1995, 2015). Malgré les retombés favorables pour l’industrie halieutique<sup>2</sup>, les exportations semblent présenter des conséquences néfastes pour la sécurité alimentaire des populations des pays exportateurs : moins de produits halieutiques pour le marché local se solde par un transfert de protéines animales du Sud vers les pays développés (Le Sann et al., 1995 ; Gordon, 2012 ; Gordon, 2013 ; Failler, 2014). Au regard des importantes quantités de poissons exportés, le Sénégal, comme la plupart des pays africains exportateurs nets,

semble faire face à ce dilemme : logique de génération de devises versus logique de satisfaction de la demande nationale de produits halieutiques.

- 2 Les statistiques des dix dernières années montrent une progression rapide des exportations sénégalaises de produits halieutiques. Une progression qui se justifie par diverses mesures de soutien à l'exploitation mises en place par l'État et par la connexion progressive de la pêche artisanale aux marchés extérieurs (Dème et al., 2001 ; Failler, 2009 ; Fontana et al., 2013 ; Thiao et al., 2013 ; Dème et al., 2019). Ainsi, les volumes de produits halieutiques exportés sur la période 2008-2018 sont de l'ordre de 170 000 tonnes en moyenne par an et représentent près de 38 % du total de la production nationale moyenne annuelle estimée à 451 000 tonnes. Ces importantes quantités de poisson exportées pourraient compromettre la satisfaction de la demande nationale, surtout dans un contexte de croissance démographique continue<sup>3</sup>. De plus, le poisson reste la principale source de protéines animales (75 %) et l'absence de développement de produits de substitut, ainsi que la cherté de la viande, limitent les alternatives (Le Sann, 1995 ; Gascuel, 2009 ; Failler et al., 2015). Ainsi, de telles quantités exportées font ressortir, par ailleurs, des incohérences dans les politiques publiques des pêches. En effet, l'objectif sociopolitique visant à assurer la sécurité nutritionnelle des populations sénégalaises grâce à la pêche (Sénégal, 2014 ; Sénégal, 2017a ; Sénégal, 2017b) semble être en contradiction avec l'objectif économique d'équilibre de la balance commerciale sénégalaise par le biais des exportations de produits marins. L'approvisionnement de poisson des différents marchés (national, régional et international) n'ayant pas fait l'objet d'une régulation spécifique (système de quota, orientation des espèces selon les marchés, etc.), le marché extérieur plus solvable, plus rémunérateur et demandeur de fortes quantités de produits halieutiques présente ainsi beaucoup plus d'avantages pour les acteurs de la filière, ce qui semble accentuer la diminution de l'offre sur le marché interne.
- 3 L'objectif de cet article est de quantifier l'incidence des exportations de poisson sur la satisfaction de la demande nationale de produits halieutiques. Les travaux sur les exportations sénégalaises se sont toujours limités à apprécier leurs avantages micro-économiques (amélioration des comptes d'exploitation des pêcheries) et macro-économiques (atténuation du déficit de la balance commerciale) (Failler, 2004 ; Drakeford et al., 2020). Le présent travail apporte ainsi une lecture nouvelle en quantifiant les volumes exportés et leur incidence sur l'approvisionnement net par rapport à la production nationale. Ce faisant, il contribue à une mise en cohérence des objectifs assignés à la pêche sénégalaise. De façon spécifique, le travail a évalué les exportations sénégalaises et leurs incidences (présentes et futures) sur la satisfaction de la demande nationale en produits halieutiques.
- 4 Les données de production et de commerce utilisées dans le cadre de cet article ont été tirées de plusieurs sources dont les bulletins statistiques du CRODT, des rapports annuels la DPM et de la Direction des Industries de Transformation des Pêches (DITP). La méthode a consisté à élaborer, sur une période de dix ans (2008-2018), une base de données intégrant la production, les importations et exportations en poids vif afin de suivre l'évolution de la mise en marché des produits.
- 5 L'article est structuré en trois parties. La première partie caractérise les exportations sénégalaises de produits halieutiques. La seconde partie aborde les incidences (présentes et futures) des exportations sur la satisfaction de la demande nationale en produits halieutiques. Enfin, la troisième partie ouvre une discussion sur les facteurs

incitatifs des exportations, et notamment les conséquences sur l'approvisionnement du marché local en produits halieutiques. Elle se conclut sur la nécessité de mise en cohérence des objectifs assignés à la pêche sénégalaise, et l'urgence d'élaborer des politiques d'ajustement des quantités de poissons exportés.

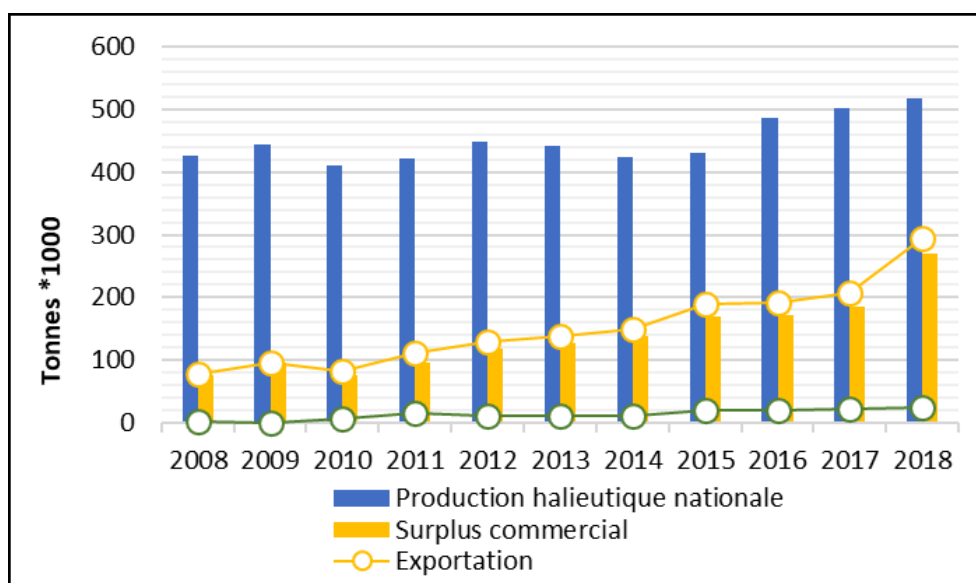
## Caractérisation des exportations sénégalaises de produits halieutiques

- 6 Avec 720 km de côtes, le Sénégal dispose d'un littoral poissonneux qui a généré un espace halieutique de premier plan dans l'espace de la Commission Sous Régionale des Pêches<sup>4</sup> (CSRP), tant en matière d'effectifs humains (en employant 15 % de la population active)<sup>5</sup>, que de volumes de captures (Dème, 2013 ; Dème, 2018). Dès lors, la pêche apparaît centrale pour la vie économique mais aussi sociale du pays. En effet, sur le plan social, elle constitue « le filet » de la sécurité alimentaire des Sénégalais en couvrant plus de 75 % des besoins en protéines animales (Dème et al., 2019). Avec plus de 600 000 individus dont les moyens d'existence dépendent de l'activité, la pêche sénégalaise apparaît ainsi comme un secteur d'emplois important (Failler, 2006 ; Dème et al., 2020) pour les milliers de jeunes ruraux évoluant le long du littoral (Charles, 2008). Sur le plan économique, la pêche représente 3,5 % du PIB sénégalais, pour un chiffre d'affaires évalué à 305 millions d'euros ; elle assure 20,9 % des recettes d'exportations, soit 176 millions d'euros (Dème et al., 2021 ; Sénégal, 2014). Cette contribution de la pêche à l'économie nationale s'explique également par les grandes quantités de poissons exportés annuellement par le pays. Il s'agira dans la partie qui suit de caractériser ces exportations.

## Évolution des exportations et des importations des produits halieutiques du Sénégal

- 7 Les échanges sénégalais en produits halieutiques montrent une tendance à la hausse. Sur la décennie 2008 - 2018, les volumes exportés ont enregistré un taux de croissance de 42 %, contre seulement 22 % pour les volumes de produits halieutiques importés. Bien que les importations aient doublé, elles restent très faibles avec en moyenne moins de 15 000 tonnes importées par année. Sur cette même période, la production halieutique nationale a connu une fluctuation avec une moyenne annuelle de 420 000 tonnes sur la période 2008-2015, avant de connaître une légère croissance pour atteindre la barre des 500 000 tonnes en 2016. Depuis lors, elle reste constante autour d'une moyenne annuelle de 500 000 tonnes (Figure 1).

Figure 1: Production et commerce extérieur de produits halieutiques au Sénégal. Source : CRODT / Statistiques nationales. \*Surplus commercial = Exportation – Importation.

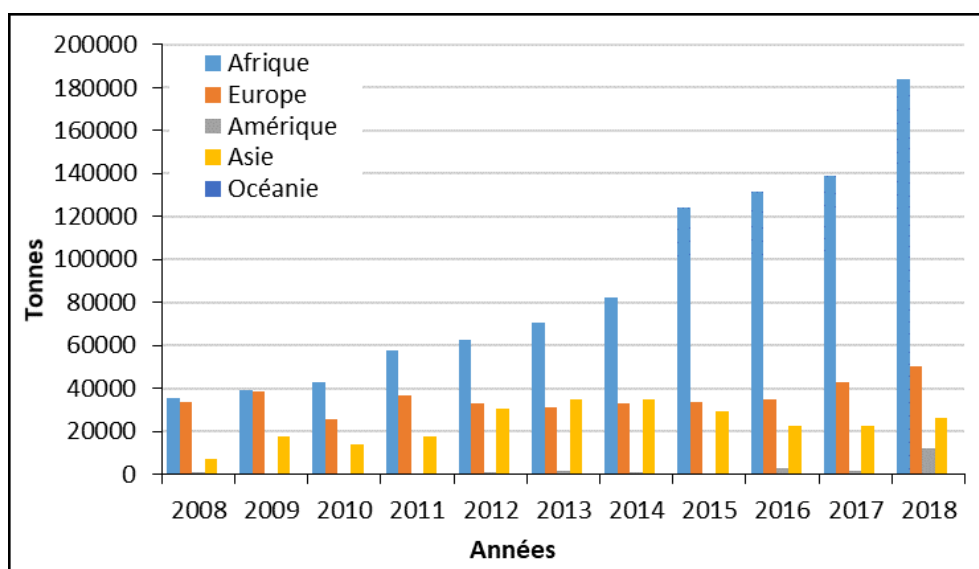


- 8 En considérant la moyenne des exportations et importations sur la période 2008-2018, le Sénégal présente un surplus commercial moyen de l'ordre de 136 392 tonnes. C'est ainsi que le pays avec un excédent commercial quantitatif important du fait d'un volume des exportations de produits halieutiques neuf fois supérieur aux importations, exporte divers produits de la pêche dans divers pays du monde. Ce faisant, il contribue à la réduction du déficit commercial affiché par l'Afrique<sup>6</sup> en matière de produits halieutiques.

## Distribution géographique et nature des exportations sénégalaises de produits de la pêche

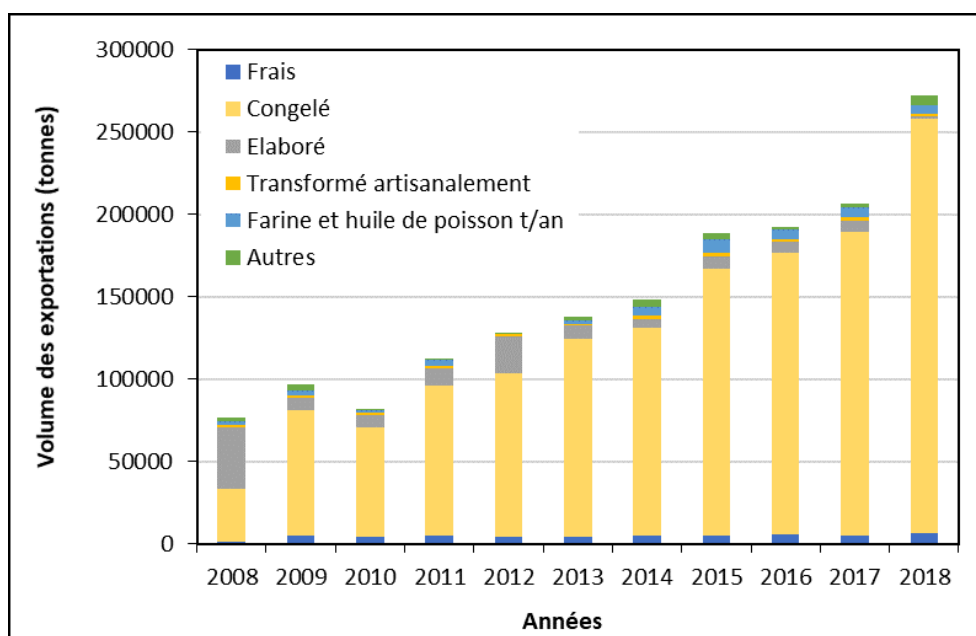
- 9 Les produits de la pêche (frais – congelés – transformés) sont exportés pratiquement vers tous les continents. Le continent africain domine avec 67 % du tonnage soit la moyenne de 183 650 tonnes sur la période 2008 – 2018. Les produits exportés dans l'espace européen représentent 18 % du tonnage global (Figure 2). De plus, la valeur commerciale des produits halieutiques exportés est passée de 97 milliards de Francs CFA en 2017 à 126 milliards de Francs CFA en 2018 soit une valeur nette de 29 milliards de Francs CFA. Aujourd'hui, malgré ce bond, le marché africain occupe la première place des exportations sénégalaises de poissons et l'Europe la deuxième. Au-delà du Sénégal, l'UE est approvisionnée en espèces de fortes valeurs commerciales acheminées depuis les pays qui disposent de l'agrément européen notamment le Maroc, la Mauritanie, le Cap-Vert et la Gambie. Le marché asiatique, y compris le Moyen-Orient, vient en troisième position avec 9,56 % (26 030 tonnes) en volume, le Maroc étant pour le moment le premier ravitailleur du marché asiatique. Le marché américain ne représente que 4,41 % (12 000 tonnes) des volumes exportés. Les exportations vers le continent océanien enregistrent un très faible volume avec seulement 0,53 tonne en 2018 (Gordon, 2013 ; Yacob et al., 2006) (Figure 2).

Figure 2 : Distribution géographique des exportations sénégalaises de produits de la pêche au cours de la période 2008-2018. Source : CRODT / Statistiques nationales.



- 10 Par ailleurs, les exportations sénégalaises sont largement dominées par les produits de pêche congelés qui représente 93 % en 2018 du poisson exporté (Figure 3). Quant aux autres produits tels que les poissons frais, élaborés (filet de poisson, poisson préparé, conserve), transformés artisanalement ou en farine et en huile de poisson, les quantités exportées représentent au total moins de 8 % des exportations sénégalaises de produits halieutiques. Enfin, les exportations de produits non alimentaires (avec la farine de poisson servant à produire pour l'essentiel de l'aliment pour les élevages de poisson chat) sont très fluctuantes (Failler et al., 2015). Les niveaux de production les plus bas ont été notés en 2012 (485 tonnes). Il s'en est suivi une nette augmentation de la production de 8 300 tonnes en 2015 (Figure 3). Cette nette augmentation de la production non alimentaire<sup>7</sup> est due à l'essor, ces cinq dernières années, des industries de farine de poisson le long de la petite côte sénégalaise (situé du Sud de la Presqu'île du Cap-Vert à la région Sine Saloum).

Figure 3 : Nature des exportations sénégalaises de produits de la pêche au cours de la période 2008-2018. Source : CRODT / Statistiques nationales.



- 11 Enfin, les produits halieutiques vendus sont caractérisés par une prédominance des produits exportés en entiers (congelé et frais).

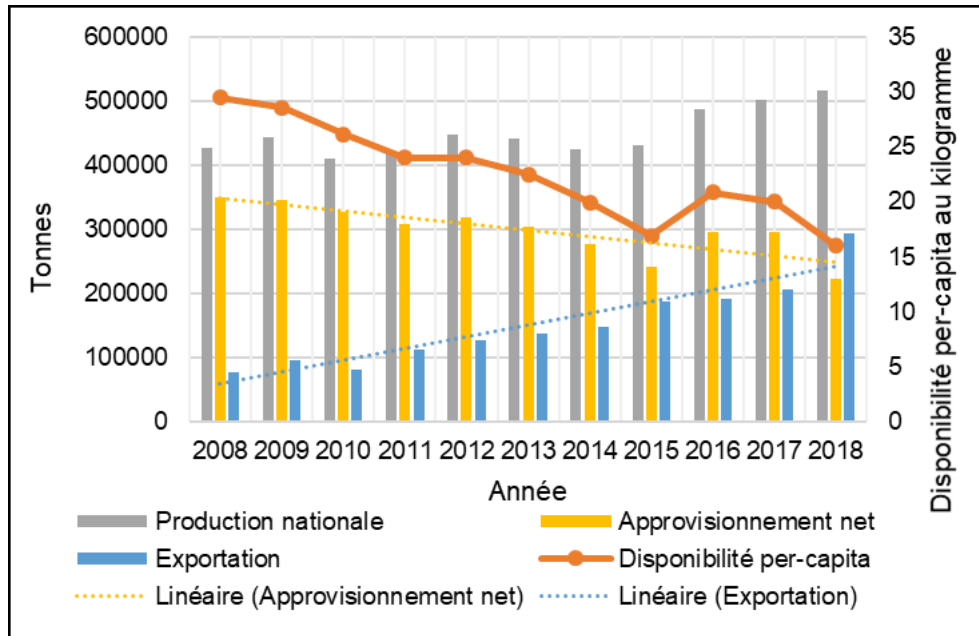
## Les impacts des exportations sur la sécurité alimentaire nationale

### L'impact des exportations sur l'approvisionnement net et la disponibilité *per capita*

- 12 L'attraction de la demande extérieure, dynamisée par l'effet de la globalisation, a fortement déterminé l'évolution du secteur halieutique sénégalais (Gascuel, 2009). Provoquant des conséquences sur l'approvisionnement du marché intérieur, elle s'est systématiquement traduite par des tensions sur les ressources et sur la sécurité alimentaire du pays (Gascuel, 2009 ; Failler, 2015). Depuis 2008, l'approvisionnement du marché local affiche une tendance à la baisse de l'offre nette faisant ainsi chuter presque de moitié la disponibilité *per capita* (30 kg/pers/an en 2008 contre 16 kg en 2018) (Figure 4) (Failler et al., 2008). Cette chute de la disponibilité *per capita* (- 47 %) est accentuée par la croissance démographique de 24 %<sup>8</sup> entre 2008 et 2018. Dans un ouvrage collectif sous la direction de Le Sann (1995), les auteurs commençaient à attirer l'attention sur le développement rapide des exportations sénégalaises de poissons et sur les conséquences néfastes pour les ressources alimentaires traduisant un transfert de protéines du Sud vers le Nord. Ces propos se sont confirmés en analysant l'évolution de la mise en marché de la production halieutique sénégalaise ces dernières années. Parallèlement, si la production n'a connu qu'une légère augmentation au fil des années, les exportations ont en revanche été multipliées quasiment par 4 sur la période 2008-2018 (passant de 77 000 tonnes à près de 294 000) (Figure 4). Ainsi, au Sénégal, la croissance de la production profite plus aux exportations qu'à l'approvisionnement du

marché national. En 2018, 294 000 tonnes ont été exportées et seulement 225 000 ont été distribuées sur le marché national (Figure 4).

Figure 4 : Évolution comparée de la production, de l'approvisionnement net, des exportations et de la disponibilité per-capita de poisson au Sénégal au cours de la période 2008-2018. Source : CRODT / Statistiques nationales.



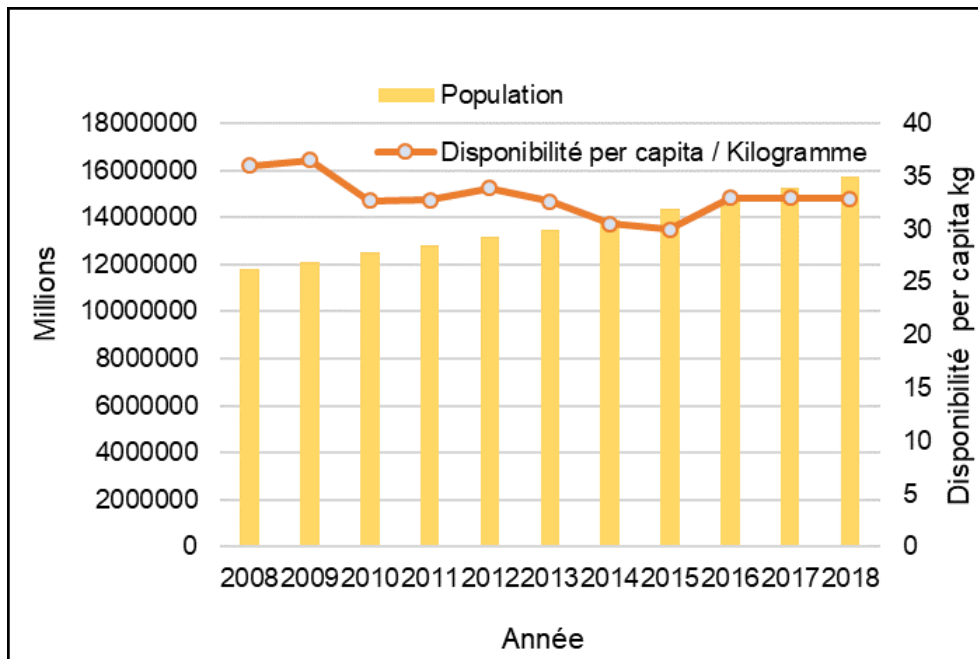
\*Approvisionnement net = Production + Importation – Exportation\* Disponibilité *per capita* = Approvisionnement net / Population (Nombre d'habitants)

- 13 En résumé, au Sénégal, la contribution du poisson à la satisfaction des besoins en protéines d'origine animale ne peut que s'en trouver affectée, compte-tenu de la place du poisson dans la fourniture en protéines animales des populations sénégalaises. Au-delà de l'impact sur la disponibilité du poisson, des tensions sont notées aussi sur les prix au kilogramme sur le marché local toutes espèces confondues. C'est ainsi que, sur les quarante dernières années, le prix du Mérou blanc a été multiplié par six en passant d'une moyenne de 650 FCFA (XOF) sur la période 1980 - 2000 à une moyenne de 3 600 FCFA le kilogramme sur la période 2000 - 2016<sup>9</sup>. Il en est de même des autres espèces démersaux les plus commercialisés sur le marché local notamment le capitaine et le poulpe. Compte tenu de leur cherté, ces espèces représentent moins de 25 % de la consommation nationale et sont pour l'essentiel destinées au marché européen. La flambée des prix du poisson est encore plus illustrative en prenant le cas des petits pélagiques qui représentent plus de 75 % de la consommation et qui étaient jusque-là accessibles aux populations à faible pouvoir d'achat. Le prix moyen est passé de 25 FCFA (XOF) au kilogramme sur la période 1980 - 2000 pour la sardinelle plate, ronde et l'ethmalose, à plus de 150 FCFA la moyenne ces deux dernières décennies<sup>10</sup>.
- 14 Pour un pays qui présente un surplus commercial de 270 000 tonnes, c'est pour le moins un paradoxe. Ce paradoxe a amené à constituer un scénario de réorientation locale de la production nationale. En d'autres termes, si les quantités de poissons exportés étaient exclusivement injectées sur le marché, quel impact cela aurait sur la consommation nationale de poisson ?



- 15 Le Sénégal dispose d'un potentiel halieutique suffisant pour satisfaire la consommation domestique actuelle. Avec une population actuelle de moins de 16 millions d'habitants, la production *per capita* devrait être de l'ordre de 32 kg/pers/an si elle était entièrement destinée au marché national (contre 16 actuellement) (Figure 5) (ANSD, 2019). Dans ce scénario, la production *per capita* dépasserait même celle des pays industriels développés, avec une moyenne de 30 kg/pers/an, ce qui était le cas jusqu'aux années 1980 (Failler et al., 2015).

Figure 5 : Scénario de domestication de la production nationale de produits halieutiques (absence des exportations) en kg / habitant. Source : CRODT / Statistiques nationales.



Disponibilité *per capita* = Totale production / Population

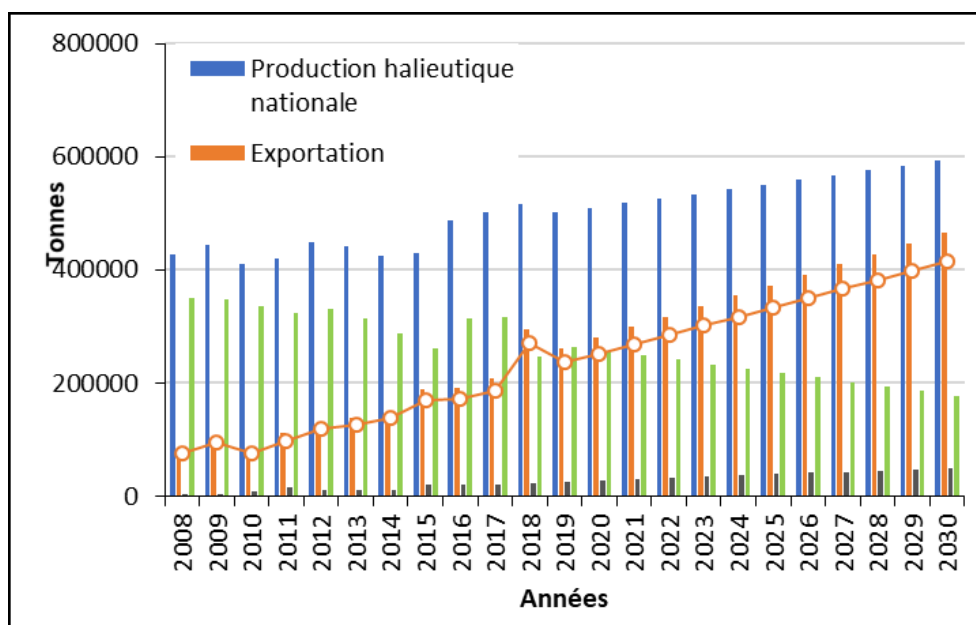
- 16 Ce scénario donne un aperçu clair des conséquences des exportations sur l'approvisionnement et la disponibilité en produits halieutiques pour les populations sénégalaises. De fait, la baisse significative de la disponibilité de produits halieutiques à l'échelle nationale ne peut que tirer vers le bas la disponibilité *per capita*. Or, la ration alimentaire des sénégalais, en l'absence d'évolution notable, reste dominée par le riz et les produits halieutiques, notamment les petits pélagiques, et l'hypothèse d'un désintérêt des populations sénégalaises vis à vis du poisson pour expliquer la baisse des volumes laissés à la disposition du marché national doit être écartée (Gascuel, 2009 ; Dème, 2018).

### Projection des exportations et des approvisionnements nets en 2030 : quelles conséquences futures sur la sécurité alimentaire nationale ?

- 17 Cette projection d'ici 2030 a pu se faire à partir de différentes hypothèses émises en tenant compte des tendances des dix dernières années ainsi que les taux de croissance par catégories (production, commerce extérieur). C'est sous ce rapport que la principale hypothèse est basée sur la production nationale et se formule comme suit :

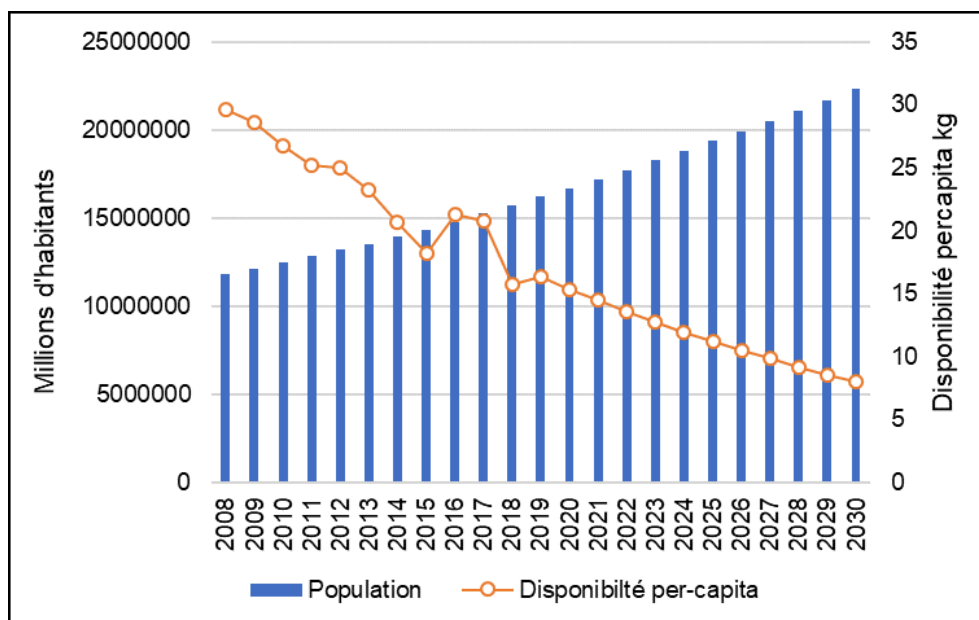
les limites du potentiel halieutique sénégalais semblent être atteintes, avec la raréfaction des ressources due à la surpêche (Failler et *al.*, 2008 ; Bâ et *al.*, 2016 ; Brochier, 2018 ; Diankha et *al.*, 2018 ; Dème et *al.*, 2019), la production ne devrait connaître qu'une légère augmentation de moins de 100 000 tonnes d'ici 2030 (Figure 7). La seconde hypothèse est que cette légère progression profitera d'ailleurs aux exportations dans un contexte d'une demande de plus en plus importante de produits halieutiques des pays dits industrialisés avec un marché de plus en plus attractif. Globalement, en 2030, le surplus commercial de produits halieutiques constaté au Sénégal devrait s'amplifier en raison de la croissance plus importante des exportations et du faible progrès des importations (moins de 50 000 tonnes). Ainsi, comme le mentionne Failler et *al.* (2015), pour les pays exportateurs de produits de la mer, l'appel des marchés internationaux va se traduire par une augmentation des exportations des poissons issus des activités de pêche. Cette situation se soldera au Sénégal par une baisse continue de l'approvisionnement net avec moins de 180 000 tonnes qui seront injectées dans le marché intérieur en 2030 (Figure 6). Le Sénégal ne pourra pas compter sur les importations pour hausser l'approvisionnement net du fait de l'augmentation de la demande asiatique engendrée par une population croissante et un pouvoir d'achat en hausse. Il ne pourra pas non plus compter sur la production aquacole, compte tenu des limites de son développement (Dème, 2018 ; Dème et *al.*, 2021).

Figure 6 : Projection de la production halieutique nationale, du commerce extérieur et de l'approvisionnement local du Sénégal sur la période 2008-2030. Source : CRODT / Statistiques nationales.



- 18 En l'absence de politiques de limitation des quantités de poissons exportées, la disponibilité *per capita* devrait chuter encore de moitié d'ici 2030 soit 8 kg/pers/an contre 16 kg en 2018 et 29 kg en 2008 (Figure 7). Ainsi, d'ici 2030, avec la croissance considérable de la population et la chute de l'approvisionnement net, la compétition pour obtenir du poisson, toutes espèces confondues, va se durcir au Sénégal. Cette situation risque d'instaurer la précarité nutritionnelle à l'intérieur du pays d'autant que le poisson reste jusque-là la principale source de protéines animales à des prix accessibles pour des populations à faible pouvoir d'achat.

Figure 7 : Projection de la population et de la disponibilité per capita de produits halieutiques sur la période 2008-2030. Source : CRODT / Statistiques nationales.



- 19 Dans un pays qui a les potentiels halieutiques pour satisfaire largement sa demande nationale, cette situation est pour le moins paradoxale. La réduction drastique des exportations de produits halieutiques semble être la seule issue pour faire coïncider la disponibilité sur le marché national et les besoins de poissons des populations sénégalaises, dans la décennie à venir.

## Conséquences présentes et futures de la croissance des exportations sur l'approvisionnement local

- 20 La hausse continue des exportations sénégalaises de produits halieutiques observée d'année en année (Figure 2) résulte de divers mécanismes d'incitations, mis en place par l'État, qu'il s'agit de caractériser pour analyser les conséquences présentes et futures.
- 21 En effet, pour une meilleure compétitivité et une plus forte pénétration des produits halieutiques sénégalais sur les marchés extérieurs, les pouvoirs publics ont institué depuis deux décennies des politiques d'aide à la commercialisation relatives à la subvention de l'exportation, à la mise aux normes internationales des usines, et à l'institution d'entreprises franches d'exportations (Failler, 2004 ; Dème et al., 2019). Parallèlement, les acteurs de la pêche, notamment les artisans pêcheurs et mareyeurs, ont également contribué significativement à cette hausse des exportations. En effet, il a été déterminé que la pêche artisanale approvisionne 60 % de la demande extérieure contre 40 % fournis par les industriels<sup>11</sup>. Il est établi que le marché extérieur de produits halieutiques offre des gains substantiels et une demande solvable à des prix largement attractifs et plus intéressants comparés aux prix du marché local. Sous cet angle, il peut être déduit que le marché a en quelque sorte piloté la pêche artisanale et a fortement influencé son orientation. C'est ainsi que, progressivement, le marché

extérieur sénégalais s'est largement diversifié, distribuant divers produits sur les cinq continents<sup>12</sup>.

- 22 La nature des produits exportés révèle une domination des exportations de poissons congelés, avec une marge de plus en plus importante d'année en année (Figure 3). Une telle situation renseigne sur le fait que les exportations sénégalaises privilégient les volumes sur les marges, avec une prédominance des exportations des produits en l'état (congelé entier, frais entier) ; ainsi, la valeur ajoutée reste relativement faible. En effet, favorisés par des facteurs endogènes et exogènes, trop de nouveaux entrants ont émergé dans le secteur, souvent sans surfaces financières suffisantes ni apport technologique conséquent. Il en est résulté une orientation de la structure des exportations vers les poissons congelés et une place réduite accordée à la transformation élaborée (conserves par exemple). Cette situation n'est satisfaisante, ni du point de vue environnemental, l'exportation de produits non transformés conduisant à privilégier les volumes sur les marges, ni du point de vue économique, puisque la valeur ajoutée des produits reste globalement faible.
- 23 Au-delà de la faiblesse de la valeur ajoutée, la croissance des exportations au Sénégal fait peser de sérieuses menaces sur l'approvisionnement net de produits halieutiques et sur la disponibilité individuelle puisque le poisson assure 75 % des besoins en protéines animales. Ainsi, les conséquences de la hausse des exportations et de la chute de l'approvisionnement local sont multiples :
- 24 D'abord, une diminution de l'approvisionnement national en poisson du fait de l'attractivité du marché extérieur solvable, demandeur de fortes quantités de produits. Ainsi, le marché mondial est le facteur majeur stimulant des exportations ;
- 25 Ensuite, une baisse de la disponibilité de poisson par habitant sur les marchés sénégalais, consécutive à la diminution de l'approvisionnement national. En effet, la croissance de production profite aux exportations plutôt qu'au marché local. De ce fait, l'offre nette fléchit d'année en année, alors que parallèlement la population croît considérablement. Dans la décennie à venir, la demande de produits halieutiques augmentera probablement au Sénégal liée à la croissance de la population et au renchérissement de produits comme la viande et le poulet. Cette situation pourrait engendrer une baisse de la contribution nutritionnelle du poisson à l'alimentation des sénégalais résultant en une chute de la consommation individuelle. Cela est d'autant plus préoccupant que, dans la Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire et de Résilience - SNSAR (2015 - 2035), cadre de référence des interventions du gouvernement en matière de sécurité alimentaire, la pêche a « un rôle central dans le dispositif de renforcement de la sécurité alimentaire nationale (...) » (Sénégal, 2015, p. 27).
- 26 Enfin, les exportations influent sur les prix de vente du poisson en raison de la rareté des produits : les conditions de diminution de l'offre sur le marché interne étant réunies, cela a provoqué une augmentation des prix sur toutes les espèces au kg frais ou transformé artisanalement. A titre d'exemple, le prix du kilogramme de kecax (poisson braisé), qui était de 75 FCFA en moyenne dans les années 90, oscille maintenant entre 350 et 500 FCFA faute d'une offre conséquente. L'exemple du Cymbium ou yet est suffisamment révélateur de cette situation de concurrence du marché local et marché d'exportation et des menaces sur l'offre de produit sur le marché local. Depuis que ce produit fait l'objet d'une exportation en frais vers les pays asiatiques, il se fait rare et commence à disparaître des plats sénégalais.

- 27 La chute de l'approvisionnement du marché national et subséquemment la baisse de la disponibilité *per capita* (moins 13 kg, avec 29 kg en 2008 et 16 en 2018) risque de s'aggraver si rien n'est fait à court terme, en matière de politiques publiques, pour établir un équilibre entre les besoins domestiques et les exportations. Les projections montrent que la production moyenne va stagner autour de 500 000 tonnes d'ici 2030 avec le contexte actuel de raréfaction des ressources. Quant à la démographie, la population va croître de 6 millions d'ici 2030 pour atteindre 22 millions d'habitants. Partant de ces constats (production stagnante et croissance démographique), pour rehausser la disponibilité de poisson et atteindre la moyenne mondiale de la FAO de 21kg/pers/an, il va falloir injecter sur le marché local plus de 85% de la production (soit 425 000 sur les 500 000 tonnes). Ainsi, les besoins du Sénégal en produits halieutiques seront presque similaires à ceux du Maroc (Failler, 2015). Ce cas de figure laisserait une marge très faible aux exportations, soit seulement 15 % de la production au lieu des 40 % de la production exportée actuellement. En réorientant l'ensemble des captures de la pêche artisanale vers le marché domestique, l'objectif assigné à la pêche artisanale d'améliorer la situation nutritionnelle des Sénégalais par un approvisionnement correct du marché local à des prix compatibles avec le pouvoir d'achat des populations serait alors respecté. C'est d'ailleurs pour atteindre ces objectifs que les autorités publiques ont, depuis la période postindépendance, soutenu la pêche artisanale à travers la péréquation sur le carburant<sup>13</sup>, la détaxe des produits de la pêche et le régime d'accès libre aux ressources. En approvisionnant le marché extérieur, la pêche artisanale sénégalaise s'est ainsi détournée de son objectif initial.

## Conclusion

- 28 Favorisées par des facteurs exogènes et endogènes, les exportations sénégalaises de produits halieutiques ont connu une rapide augmentation ces vingt dernières années. Oscillant actuellement autour de 250 000 tonnes de poissons, les exportations de produits halieutiques tirent l'économie halieutique sénégalaise. Elles présentent des avantages micro-économiques non négligeables en contribuant à améliorer les comptes d'exploitation des pêcheries, et macroéconomiques, pour l'équilibre de la balance commerciale. Toutefois, ces avantages économiques mis en avant par les politiques (État et ses services décentralisés<sup>14</sup> en charge de la gestion de la pêche) sonnent creux dès lors qu'on aborde les conséquences sur la sécurité nutritionnelle nationale. Cette étude a permis de montrer que les exportations ont eu comme principale conséquence d'engendrer la chute de la disponibilité de poisson par habitant au Sénégal. Malgré une légère hausse de la production nationale ces dernières années, l'offre nette connaît une tendance à la baisse alors les quantités exportées ont été quadruplées en une décennie. En l'absence de politiques d'encadrement des quantités de poissons exportées, ces incidences risquent d'être encore plus graves dans la décennie à venir. D'ici 2030, la production nationale devrait stagner, compte tenu du contexte de surexploitation des ressources ; plus de la moitié risque d'être expédiée vers le marché extérieur, malgré l'augmentation des besoins nationaux en lien avec la croissance de la population. Ainsi, le déficit d'approvisionnement du marché extérieur risque de se creuser davantage.
- 29 Cet article conclut sur l'urgence d'élaborer une politique d'ajustement des exportations sénégalaises aux besoins de la consommation nationale et en fonction de la production. Ainsi, un travail de fond doit être entrepris afin de ne mettre à disposition des

entreprises exportatrices de poisson que le surplus non nécessaire à la satisfaction des besoins de la population. Ce faisant, la portée sociale serait importante et amènerait à privilégier la sécurité alimentaire du pays plutôt que le bénéfice privé des entreprises de négoce de poisson.

---

## BIBLIOGRAPHIE

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD). (2019) *Situation économique et sociale du Sénégal en 2016*. Ministère de l'économie et des finances. Rapport technique. Dakar, République du Senegal, 19 p.

Bâ A., Schmidt J., Dème M., Chaboud C., Cury P., Diouf M., Lanker K., Fricke L., Brehmer P. (2016) "Profitability and economic drivers of small pelagic fisheries in West Africa: A twenty-year perspective", *Marine Policy*, 76, p. 152-158. <https://doi.org/10.1016/j.marpol.2016.11.008>

Brochier T., Auger P., Thiao D., Ba A., Ly S., Nguyen-Huu T., Brehmer P. (2018) "Can overexploited fisheries recover by self-organization? Reallocation of fishing effort as an emergent form of governance", *Marine Policy*, 95, p. 46-56. <https://doi.org/10.1016/j.marpol.2018.06.009>

Charles-Dominique E. (2008) « L'excroissance de la pêche artisanale au Sénégal : que dire pour ne pas subir ? ». Colloque international pluridisciplinaire "Le littoral : subir, dire, agir" - International pluridisciplinary conference "The littoral : challenge, dialogue, action", Jan 2008, Lille, France, pp.PDF en ligne. (ird-00368455)

Dème E.B. (2018) *Cogestion et dynamiques participatives durables des pêcheries artisanales sénégalaises : potentialités et limites en contexte de crise du secteur halieutique sénégalais*. Thèse de géographie, Université Clermont Auvergne, 327 p.

Dème E.B., Brehmer P., Bâ A., Failler P. (2021) « Résilience et réactivité des pêcheurs artisans sénégalais : la crise écologique comme moteur d'innovations », *Mondes en développement*, 1(1). 109-127. <https://doi.org/10.3917/med.193.0113>

Dème E.B., Ricard D., Brehmer P. (2019) « Dynamiques et mutations dans la gestion des pêcheries artisanales sénégalaises : de la gestion centralisée des ressources aux dynamiques participatives et durables », *Norois [En ligne]*, 252 |, consulté le 20 décembre 2019. URL: <http://journals.openedition.org/norois/9354>

Dème M. (1999). *International markets and sustainability of marine resources: Case of the Senegalese small-scale fishery*. Contribution au groupe de travail "Markets, Global Fisheries and development". Christian Michelsen Institute, March 22-23, Bergen, Norway, 58 p.

Dème M. (2013) *Méthodologie d'évaluation et de suivi participatif des AMP en Afrique de l'Ouest*. Document scientifique du CRODT. Dakar, Sénégal, 28 p.

Dème M. et Dahou K. (2001) *Les implications du commerce international et des contraintes monétaires sur la gestion publique des ressources halieutiques des pays de l'Afrique de l'Ouest*. Contribution à l'atelier « ENJEUX ». Conakry, Guinée, 24 - 26 septembre 2000. CEMARE (University of Portsmouth), 10 p.

- Dème M. and Dahou K. (2002) *Environmental and socio-economic impact of the trade liberalization on sustainable management of the Senegalese fishery sector*. Contribution à la conférence internationale IIFET. Wellington, Nouvelle Zélande. 18-22 août 2002, 6 p.
- Dème M., Inejih C.A.O., Baldé B. (2015) *Importance économique, sociale et écologique des petits pélagiques au Sénégal, en Mauritanie et en Guinée Bissau*. Rapport d'étude. Partenariat Régional pour la Conservation de la Zone Côtière et Marine – PRCM. Dakar, Sénégal, 75 p.
- Diankha O., Ba A., Brehmer P., Brochier T., Sow B.A., Thiaw M., Gaye A.T., Ngom F., Demarcq H. (2018) "Contrasted optimal environmental windows for both sardinella species in Senegalese waters", *Fisheries Oceanography* (4). p. 351-365. DOI: [10.1111/fog.12257](https://doi.org/10.1111/fog.12257)
- Drakeford B. M., Failler P., Nunes A., Hossain A.R.M., Van P.T., Xinhua Y., Ayson F., Marinda P., Nyandat B. (2020) "On the relationship between aquaculture and food security: Why does aquaculture contribute more in developing countries than it does in others", *International Journal of Fisheries and Aquatic Studies*. [www.fisheriesjournal.com](http://www.fisheriesjournal.com), E-ISSN: 2347-5129
- Failler P. (2004) *Trade policies and sustainability of fisheries sectors in West Africa. Proceedings of the workshop. Conakry, Guinea*. Fisheries, Trade and Environment in West Africa (PCEAO). Programme, ENDA / WWF / IUCN. Dakar, Sénégal, 67 p.
- Failler P. (2006) *Future prospects for fish and fishery products 4. Fish consumption in the European Union in 2015 and 2030 - Part 1. Europe*. FAO Fisheries Circular No. 972/4 Part 1, Rome, 250 p.
- Failler P. (2009) *Le poisson ouest-africain dans les mailles du commerce international. Effet de la libéralisation du commerce en Afrique de l'Ouest*. UNEP, Geneva, 63 p.
- Failler P. (2014) "Climate Variability and Food Security in Africa: The Case of Small Pelagic Fish in West Africa", *J Fisheries Livest Prod* 2: 122. doi: [10.4172/2332-2608.1000122](https://doi.org/10.4172/2332-2608.1000122)
- Failler P., Bah M, Dème M., Dia A.D., Diallo B., Kamili A. (2015) *Etude régionale : commerce transfrontalier de poisson dans l'espace CCLME. Projet sur la protection du Grand Écosystème Marin du Courant des Canaries*. CCLME, FAO, 53 p.
- Failler P. and Gascuel D. (2008) "Over exploitation in West Africa Richest zones". *Africa Report*, n°12, p. 28.
- Fontana A. (2013) « Une remarquable dynamique interne », in Samba A., Dème M., Sall A., Mbaye A. (éds), *Une histoire de la pêche maritime sénégalaise*. La Rochette, Sénégal, p. 40-50.
- Gascuel D. (2009) « Exploitation des ressources marines : quand la crise écologique compromet l'alimentation des pays du Sud », *Pour*, 2009/3-4 (N° 202-203), p. 49-56. DOI : [10.3917/pour.202.0049](https://doi.org/10.3917/pour.202.0049). URL : <https://www.cairn.info/revue-pour-2009-3-page-49.htm>
- Gordon A., Finegold C., Crissman C.C., Pulis A. (2013) *Fish Production, Consumption, and Trade in Sub-Saharan Africa: A Review Analysis*. World Fish, 48 p.
- Gordon A. and Pulis A. (2012) *The consumption of low-value food fish in Sub-Saharan Africa: Evidence from Ghana, Uganda and Senegal*. World Fish report prepared for World Bank Fish to 2030, 167 p.
- Le Sann A. (1995) *Du Nord au Sud Pêche pour vivre*. Lorient, Pêche et développement éd., 108 p.
- Sénégal (République). (2014) *Plan Sénégal Emergent*. Dakar, Sénégal, 1984 p.
- Sénégal (République). (2015) *Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire et de Résilience (SNSAR) 2015-2035*. Conseil National de Sécurité Alimentaire. Primature. Dakar, Sénégal, 94 p.
- Sénégal (République). (2017a) *Revue Stratégique Nationale pour l'éradication totale de la faim (ODD) au Sénégal*. Dakar, Sénégal, 152 p.

Sénégal (République). (2017b) *Revue Sectorielle 2017*. Ministère de la pêche et de l'Economie Maritime. Dakar, Sénégal, 42 p.

Thiao D. (2013) « Pêche artisanale-pêche industrielle : concurrence et complémentarité », in Samba A., Dème M., Sall A. (éds), *Une histoire de la pêche maritime sénégalaise*. La Rochette, Sénégal, p. 114-121.

Yakob M.T., Viljoen M.F., Jooste A., Graz M. (2006) *International trade performance of the South African fish industry*. Paper prepared for the International Association of Agricultural Economists.

## NOTES

1. Le programme CCLME concerne les 7 pays dont les eaux sont sous l'influence du courant des Canaries. Il s'agit ainsi du Nord au Sud, du Maroc, de la Mauritanie, du Cap-Vert, du Sénégal, de la Gambie, de la Guinée-Bissau et de la Guinée.
2. Équilibre balance commerciale ; amélioration compte d'exploitation...
3. La population sénégalaise est passée de 11 à 16 millions d'habitants sur un intervalle de dix ans (2008 – 2017).
4. Sept pays de la sous-région se sont progressivement rapprochés pour gérer ces pêcheries au sein de la Commission Sous Régionale des Pêches – CSRP, une organisation intergouvernementale regroupant Cap-Vert, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mauritanie, Sénégal et Sierra Léone et au sein de laquelle le Sénégal héberge le siège social.
5. Plus de 600 000 individus soit 15 % de la population active travaillent dans le secteur de la pêche à travers les emplois directs (pêcheurs) et les activités connexes (mareyage, transformation, négoce), voire périphérique (services et équipements) (Dème, 2013).
6. Du fait de sa croissance démographique relativement importante, avec une population qui ne cesse d'augmenter d'année en année, le déficit commercial de produits halieutiques de l'Afrique ne cessera de se creuser. Il est estimé à 6 millions de tonnes à l'horizon 2025 (Failler et al., 2015).
7. L'émergence des usines de farine de poisson au Sénégal notamment sur la Petite Côte, tend à drainer les captures de petits pélagiques vers un mode de transformation dont les produits ne sont pas propres à la consommation humaine (Dème et al., 2019). Cela a des impacts sur l'approvisionnement du marché et par effet de ricochet sur la sécurité alimentaire nationale (Dème et al., 2019).
8. Sur la période 2008-2018, le nombre d'habitants au Sénégal a crû de 4 millions d'individus, passant ainsi de près de 12 millions à 16 millions d'habitants.
9. Compilation des Résultats Généraux de la pêche de la Direction des Pêches Maritimes de 2010 à 2016.
10. Compte tenu de la fluctuation importante des prix des espèces selon la saisonnalité de l'activité de production et des débarquements, les prix des différentes espèces par année ont été obtenus en faisant la moyenne des prix mensuels pour chaque espèce à partir des données de la DPM.
11. Cela s'explique par le fait que seuls quelques usiniers disposent de leurs propres unités de pêche, assurant ainsi l'approvisionnement de leurs établissements et établissant ainsi une intégration verticale. La majorité des industriels de la pêche fait appel à des armateurs indépendants et surtout à des mareyeurs jouant d'intermédiation avec la pêche artisanale. Les usiniers sont souvent les protagonistes du développement des pêcheries d'exportation.
12. Par ailleurs, d'autres facteurs stimulants non moins importants sont également à considérer pour expliquer l'augmentation rapide des quantités de poisson exportées. Il s'agit notamment de la dévaluation du FCFA (XOF) de 1994. Elle a largement stimulé la demande externe et sans doute encouragé la recherche de profits rapides et favorisé les « rentes » (Failler, 2004). Enfin,



l'extraversion croissante du secteur halieutique a également son origine dans des stimulations qui ne sont pas liées à l'ajustement. C'est notamment le cas de la Convention de Lomé qui, à partir de 1982, a considérablement renforcé la compétitivité des pays ACP sur le marché européen et occasionné des gains de parts de marché non négligeables (Failler, 2004).

13. La péréquation sur le carburant renvoie au prix préférentiel accordé aux pêcheurs qui bénéficient d'une péréquation de 51 % de son prix total.

14. Les services des pêches décentralisés sont les directions nationales, les inspections régionales et départementales et les postes de contrôle localisés au niveau des quais de débarquement.

## RÉSUMÉS

Cet article présente les incidences quantitatives des exportations sénégalaises de poisson sur l'approvisionnement du marché local de produits halieutiques. Il expose la manière dont celles-ci influent négativement sur la disponibilité apparente et la consommation *per capita*. La méthode a consisté à compiler et analyser les données sur la production nationale, le commerce extérieur de poissons et la population à partir des bases de données du Centre de Recherche Océanographique de Dakar – CRODT, de la Direction des Pêches Maritimes – DPM et de l'Agence Nationale des Statistiques et de la Démographie – ANSD. Globalement, la consommation de poisson au Sénégal est marquée par une tendance à la baisse, malgré une légère hausse de la production nationale. Ainsi, sur la période 2008-2018, la production halieutique est passée de 426 000 tonnes à 527 000 tonnes. Les exportations ont suivi cette même tendance positive, passant de 77 000 tonnes à 293 000 tonnes sur la même période contre un approvisionnement moyen annuel du marché local estimé à moins de 200 000 tonnes. Ainsi, la production sénégalaise de produits halieutiques profite plus aux exportations qu'à l'approvisionnement du marché local. Dans un contexte de croissance rapide de sa population et de stagnation de la disponibilité apparente, la disponibilité *per capita* chute d'année en année passant ainsi de 29 kg/pers/an en 2008 à 16 kg/pers/an en 2019. En l'absence de politique de régulation des exportations, et dans l'hypothèse que les tendances actuelles vont se poursuivre, la consommation *per capita* devrait baisser de moitié (8 kg/pers/an) dans la décennie à venir. Au regard de la situation actuelle (surexploitation et raréfaction des ressources), il apparaît impératif de réguler les exportations à travers la mise en place de politiques publiques fortes, pour assurer la sécurité nutritionnelle des populations sénégalaises. Ce faisant, le Sénégal renforcera son processus d'atteinte de l'objectif de la faim zéro en 2030 (Objectif de développement durable – ODD 2).

This article presents the quantitative impacts of Senegalese fish exports on the supply of local market of fishery products. It explains how these negatively affect apparent availability and per capita consumption. The method consisted in compiling and analyzing data on national production, foreign trade in fish and the population from databases of the Dakar Oceanographic Research Center – CRODT, the Directorate of Maritime Fisheries – DPM and the National Agency for Statistics and Demography – ANSD. Overall, fish consumption in Senegal is marked by a downward trend, despite a slight increase in national production. Thus, over the period 2008 – 2018, fishery production increased from 426 000 tons to 527 000 tons. Exports followed similar trend, increasing from 77 000 tons to 293 000 tons over the same period against an average annual local market supply estimated at less than 200 000 tons. Overall, Senegalese production of fishery products benefits exports more than supplying the local market. In a context of rapid

population growth and stagnation in apparent availability, per capita annual consumption drops from year to year, going from 29 kg 2008 to 16 kg in 2030. In view of the current situation (overexploitation and rarefaction of resources), it appears imperative to regulate exports through the implementation of strong public policies. This is fundamental for the nutritional coverage of fishery products of the Senegalese populations. By doing so, Senegal will strengthen its process of achieving the goal of zero hunger by 2030 (Sustainable Development Goal -SDG 2)

## INDEX

**Mots-clés** : exportation, pêche, consommation, sécurité alimentaire et nutritionnelle

**Keywords** : export, food security, consumption, nutritional, fish

## AUTEURS

### EL HADJ BARA DEME

Centre de Recherche Océanographique de Dakar / Thiaroye, CRODT - ISRA, Dakar, Rte du Front de Terre, Sénégal.

### IDRISSA DIÉDHIYOU

Centre de Recherche Océanographique de Dakar / Thiaroye, CRODT - ISRA, Dakar, Rte du Front de Terre, Sénégal. Diedhiouidrissa05@yahoo.fr

### PIERRE FAILLER

Centre de recherche en Gouvernance bleue - CBG, Faculté d'économie et de droit, Université de Portsmouth, Portsmouth, P01 3DE, Royaume-Uni. pierre.failler@port.ac.uk